

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Nous donnons, à titre de compte rendu de la séance publique de l'Académie du 8 mai dernier, le procès-verbal lu dans la séance ordinaire suivante par le Secrétaire perpétuel, M. d'Arcollières :

Séance publique du 8 mai 1913. — *Présidence de M. le Baron du Bourget, président.* — Cette séance empruntait son double attrait à la réception d'un nouveau membre et à l'attribution du prix du concours de poésie ; aussi pouvait-on facilement constater le grand empressement que le public, comme ses membres, avait mis à répondre à l'invitation de l'Académie. Parmi les membres effectifs résidants, on distinguait MM. le général Borson, le chanoine Burlet, Emmanuel Denarié, le comte de Mareschal, le marquis d'Oncieu, Mgr Pillet, M. Révil et M. d'Arcollières, secrétaire perpétuel ; M. Cochon, le récipiendaire, conservateur honoraire des Eaux et Forêts ; MM. Arminjon, le comte Amé d'Oncieu et le comte de Villeneuve, membres effectifs non encore reçus ; MM. Briot, Jarrin et le marquis de la Serraz, membres agrégés ; enfin, MM. Ailloud, le baron d'Alexandry, l'abbé Carle, Amédée Mareschal et les abbés Tremey et Villoud, membres correspondants.

Les places d'honneur réservées aux invités étaient occupées par MM. le général Hollender, commandant de la division ; Thévard, procureur général ; le baron de Mareuil, colonel du 4^e Dragons ; Colmant, directeur des Douanes ; Dorlhac de Borne, directeur des Postes ; Watier, conservateur des Eaux et Forêts ; Tissot, directeur de l'Enregistrement, et Terracol, sous-intendant militaire.

Aucun siège n'est vide dans le reste de la salle ; plusieurs auditeurs doivent même rester debout et, comme d'ordinaire, surtout lorsque la poésie figure à l'ordre du jour, les dames se sont rendues en grand nombre à cette solennité littéraire.

M. le Président ouvre la séance par quelques paroles de bienvenue et de remerciements aux hôtes momentanés de l'Académie ; puis il invite le récipiendaire à prononcer son discours.

M. Cochon exprime sa reconnaissance à la Compagnie pour l'avoir appelé à elle et, usant de la faculté qui lui est donnée de traiter le sujet de son choix, il fait l'éloge du général Jean-Marie Songeon, un Savoisien qui, après s'être illustré sur les champs de bataille des guerres de la première République et du premier Empire, n'accepta pas de suivre en 1815 les destinées de son pays, resta en France et mourut à Maulette (Seine-et-Oise) en 1834, à l'âge de 63 ans. Des recherches judicieuses, d'heureuses trouvailles, des documents absolument inédits ont permis à l'auteur d'éclairer certains points de son sujet, qui, par leur importance, appartiennent à l'histoire générale de l'époque troublée des années 1814 et 1815. Le tout est complété par une iconographie qui montre en M. Cochon les goûts de l'artiste alliés à la patience et aux méditations de l'érudit.

Dans sa réponse, M. le Président retrace d'une main légère et sûre à la fois la carrière du récipiendaire ; il examine ses nombreuses, variées et intéressantes publications, leur rend la justice qui leur est due, loue en lui le bibliophile passionné et avisé et augure, en terminant, que le fauteuil où va s'asseoir M. Cochon ne sera pas précisément pour lui une place de tout repos.

C'est à M. le comte Amé d'Oncieu, membre effectif non encore reçu, que revenait la mission de rendre compte du concours de poésie de 1912. Douze poètes se disputent le prix ; leurs œuvres fournissent au rapporteur la matière d'aperçus ingénieux, de fines remarques et de critiques qu'ils ne peuvent accepter qu'avec reconnaissance. Deux d'entre eux se distinguent par une note personnelle et attrayante ou par l'harmonie de leurs vers. C'est l'auteur du *Conte de chez nous*, et c'est aussi l'auteur des *Nocturnes* ; à eux le prix de 400 francs qu'ils auront à se partager *ex æquo*.

M. le Président, qui rompt aussitôt les cachets des billets contenant leur nom et leur adresse, proclame lauréats du concours M. Gaston Jacquier, professeur à l'Institut Flori-

mont, au Petit Lancy, près Genève, et M. Jean Fontaine dit Jean Fontaine-Vive, étudiant en lettres et en droit à Lyon. Le premier est né à Meillerie, et le second, à Annecy.

Les applaudissements qui soulignent cette double proclamation, ne sont que la répétition de ceux qui ont auparavant accueilli les pages, d'un genre si divers, de chacun des orateurs.

M. le Président levait la séance à 5 heures, après avoir adressé à l'assistance quelques mots aimables pour l'intérêt qu'elle porte aux séances solennelles de l'Académie.

Nécrologie. — *Note biographique lue à l'Académie sur M. Douxami, par M. Révil, vice-président de l'Académie.* — J'ai aujourd'hui un pénible devoir à remplir, celui de vous faire part du décès survenu, il y a quelques jours, d'un de nos membres correspondants et lauréat de notre Académie : Henri Douxami, professeur adjoint de géologie à la Faculté des sciences de Lille. La carrière de ce regretté savant, enlevé prématurément à l'âge de 41 ans, a été malheureusement courte mais brillante. Reçu le deuxième à l'École normale supérieure, à l'âge de 17 ans, et en même temps à l'École Polytechnique, il choisissait cette première école, où il restait quatre ans dans la section des sciences naturelles.

Attaché à la Faculté des sciences de Lyon, il y préparait sa thèse de doctorat « Sur les tertiaires du Dauphiné, de la Savoie et de la Suisse occidentale ». C'est à cette thèse que nous avons attribuée, en 1899, une partie du prix Caffé. Successivement professeur d'histoire naturelle dans des lycées de Lyon et de Paris, il était ensuite nommé maître de conférence de géologie, puis professeur-adjoint à la Faculté des sciences de Lille.

La plupart des travaux publiés par lui ont trait à la Savoie et il serait trop long de les énumérer. Je rappellerai seulement que nous avons publié en collaboration un mémoire sur les terrains tertiaires du plateau des Déserts, ainsi qu'une notice sur le Miocène de la vallée de Novalaise. Collaborateur de la carte géologique de France, il donnait chaque année au bulletin de ce service des notes très documentées qui ont fait progresser la connaissance géologique de quelques-unes de nos vallées. J'ajouterai encore que,

depuis huit ans, il s'occupait d'observations sur le glacier de la Trè-la-Tête (massif du Mont-Blanc), observations qu'il se proposait de condenser dans un ouvrage spécial qu'il n'a pas eu le temps de publier.

D'un caractère aimable et enjoué, toujours prêt à rendre service, il ne comptait que des amis : aussi sa perte sera-t-elle vivement ressentie de tous ceux qui l'ont connu et ont été à même d'apprécier l'étendue de ses connaissances scientifiques.

Au nom de l'Académie de Savoie, qui avait été heureuse de se l'attacher, nous adressons à sa veuve et à ses enfants l'expression de notre douloureuse sympathie et l'assurance que sa mémoire sera pieusement conservée parmi nous.

J. RÉVIL.

Programme du Concours de la fondation Caffè pour 1914. — ARTICLE PREMIER. — Le prix biennal de *quinze cents francs* de la fondation Caffè sera décerné, en 1914, au meilleur ouvrage sur les sciences naturelles pures ou appliquées ayant rapport à la Savoie.

ART. 2. — Les auteurs ne seront pas tenus de garder l'anonyme ; les ouvrages imprimés seront admis, pourvu que la publication en soit postérieure au 1^{er} janvier 1910.

ART. 3. — Les ouvrages présentés devront être écrits en français et adressés au Secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1^{er} janvier 1914. — Les ouvrages imprimés seront envoyés en 3 exemplaires. — Ceux dont les auteurs voudraient garder l'anonyme, devront porter une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

ART. 4. — Les étrangers aux deux départements de la Savoie sont admis à concourir. Sont seuls exceptés du concours les membres effectifs de l'Académie, résidants ou non résidants.

ART. 5. — Les ouvrages couronnés dans d'autres concours ou qui auront été soumis au jugement d'une autre Société savante, ne seront pas admis à concourir.

ART. 6. — Les ouvrages imprimés ou manuscrits présentés au concours restent acquis à l'Académie.

Le Secrétaire perpétuel,
D'ARCOLLIÈRES.

RAPPORT
SUR LE
CONCOURS DE POÉSIE
(Fondation GUY).

PAR
Le C^{te} Amé D'ONCIEU

MESDAMES, MESSIEURS,

On célébrait, la semaine dernière, le centenaire de l'abbé Delille, le fameux traducteur des *Géorgiques*. Et peut-être vous est-elle tombée sous les yeux, comme à moi, cette amusante chronique où le poète apparaît en si comique posture.

Cet auteur, si décrié depuis, avait eu de son vivant une vogue extraordinaire.

Les éditeurs lui payaient, dit-on, ses vers jusqu'à six francs la ligne.

Mais le pauvre abbé n'en était pas plus heureux pour autant.

Disons d'abord qu'il n'était guère plus abbé que vous ou moi puisqu'il était marié. Oh ! très légitimement marié, hélas ! N'ayant jamais prononcé aucun vœu, il avait épousé sur le tard, vieux, ruiné, presque aveugle, une femme acariâtre et moustachue qui assurément dans le ménage portait les culottes.

Ce n'est point une figure ni une périphrase dont j'use ici.

Cette héroïque mégère, pour contraindre son poète à pondre des pièces de six francs, s'en allait à la promenade (à moins que ce ne fût chez la concierge), emportant l'unique culotte que possédât l'infortuné rimeur.

Celui-ci restait donc au lit en tête à tête avec la Muse et une rame de papier blanc.

Et quand revenait la terrible épouse, il fallait encore, pour rentrer dans son bien, qu'il montrât une douzaine de vers congrument alignés. Ce qui prouve qu'une femme d'ordre peut avoir la plus utile et la plus haute influence sur la carrière littéraire de son mari.

Six francs la ligne, c'est un prix. Eh bien, Mesdames et Messieurs, l'Académie de Savoie, grâce aux libéralités de l'avocat Guy, notre regretté bienfaiteur, peut se montrer presque aussi généreuse que le sieur Bleuet, libraire sur le Pont-Saint-Michel.

Est-ce l'appât du lucre, le souci de la gloire, une douce influence féminine qui aiguillonne nos poètes? Le fait est que, malgré les difficultés de l'heure, quand chaque matin l'Europe en armes tend l'oreille, croyant s'éveiller au bruit du clairon, il se trouve encore douze concurrents, tendres nourrissons des Muses, pour entrer dans la lice poétique; et, spectacle plus paradoxal encore, une assemblée d'élite s'est réunie pour les écouter, les applaudir, et les juger.

Nous allons donc feuilleter ensemble ces précieux manuscrits. Nous pèserons d'une main légère ces riens exquis, ces choses fragiles, brillantes comme l'aile du papillon, impondérables comme elle sur les balances vulgaires, qui sont l'épithète rare, la césure opportune, le rythme subtil, et l'art délicat des vers.

Mais rassurez-vous. Je sais combien nous sommes limités par l'heure, et j'ai dû écourter ma prose, et, ce qui est plus grave, tronquer des citations que l'on retrouvera, si l'on veut, plus copieuses dans le texte imprimé.

Il faut pourtant aussi que je m'excuse — oh ! très brièvement — de prendre la parole dans cette enceinte, au nom d'une Société dont je fais à peine partie. Depuis bien des années, en effet, je m'acquittais sans reproches, comme aussi sans gloire, de mes fonctions de membre correspondant, fonctions qui généralement, il faut bien le dire, consistent à ne pas correspondre.

Tout prend fin : ce sont toujours les mêmes, dit-on,

qui se font tuer. Ils ne s'en portent pas plus mal. Mais cette attitude héroïque est fatigante à la longue, et c'est peut-être à cette considération que je dois, et l'extrême bienveillance de mes collègues qui m'ont admis parmi eux, et l'honneur un peu périlleux qui m'échoit aujourd'hui.

Donc l'Académie a reçu douze manuscrits qui seront l'objet de notre étude.

Ces envois comprennent des poèmes philosophiques, deux contes en vers, un drame, et enfin plusieurs recueils de pièces détachées qui pourraient s'intituler : « *Pages de la Vingtième Année* ».

Ce sont des vers d'amour spontanément éclos sur des lèvres juvéniles. Ils ont la grâce et la fraîcheur de la jeunesse ; un peu d'amertume à fleur de peau s'y mêle parfois, légère et vite dissipée comme la fumée d'un premier cigare.

Pourquoi ai-je dû te quitter
Savoie, douce et verte Patrie ;
J'aurais tant voulu abriter
Les plus beaux jours de ma vie

Sous ton ciel bleu dans tes forêts
En compagnie de ma bergère ;
C'est elle qui fait mes regrets.
Mais pourtant, je chante et j'espère.

Souvent je rêve à toi
Savoisienne ma mie,
Jusqu'à ce qu'un jour heureux
Me ramène vers toi.....

Souhaitons que ce jour heureux ne se fasse pas trop attendre, et passons à un autre recueil, dont la devise est « *Remember* ». Ce sont aussi des souvenirs, ma foi pas trop attristés, que notre poète évoque.

Au fait, s'il se trouve parmi les jeunes auteurs quelque quadragénaire attardé, qu'il veuille bien m'excuser et garder le sourire, comme une jeune femme à qui son air ingénu vaut le privilège de s'entendre encore appeler Mademoiselle.

Cela fait toujours plaisir, n'est-ce pas, même si l'on est à contre-jour, et dissimulée sous une épaisse voilette :

Sourire doux, minois troussé,
L'Amour gentil frappe à ta porte :
C'est de la joie qu'il t'apporte,
Il ne faut pas le repousser.

Un autre poète l'a déjà dit. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Celle-ci me semble assez facile à ouvrir, mais nous n'avons vraiment pas le temps de nous y attarder, car je vais vous lire une autre pièce du même recueil, intitulée « *Nous nous en irons* » :

Ce jour de printemps que chantaient les choses,
Où nous fûmes, loin du monde et du bruit,
Ce jour de printemps, où dans l'ombre rose,
Des pensers d'amour nous avaient surpris,
Vous me dites Amie au doux visage,
Vous me dites Amie que j'aime tant :
« Je voudrais partir pour un grand voyage ».
Nous nous en irons pour bien plus longtemps.

Je voudrais partir pour un grand voyage.
Le ciel était clair et nos cœurs joyeux.
Je voudrais partir. Que de bavardages !
Et que je mettais d'amour dans mes yeux.
Et pour cet espoir qui me changeait l'âme
Et pour cet espoir j'étais fou vraiment.
Viendra-t-il ce jour où tous deux, Madame,
Nous nous en irons pour bien plus longtemps ?

Comme vous le voyez, ces vers, sans être impeccables, sont d'un joli tour, et les dix syllabes en sont assez heureusement trouvées pour peindre ce sentiment léger, aimable et discret, qui ne demande qu'à devenir indiscret.

Pour changer un peu de note, voulez-vous que nous parcourions « *Les Tableaux champêtres* ».

L'un est intitulé « *La Joie du Vigneron* » et débute sur un ton agréable :

Elle naît au printemps quand, d'un pas grave et digne,
Le sécateur en main il entre dans sa vigne.
Voyez avec quel soin il émonde ses plants
Et dispose avec art les cornes du sarment.
Sa compagne après lui gaiement remplit sa tâche,
Cueille les bois coupés, en fagots les attache ;
Mais la soif peut venir. Tels deux jeunes amants
Assis fort à l'étroit sur un tas de sarments,
Ils prennent tour à tour le petit barillet,
D'où coule en doux glouglous le piquant vin clairet...

Ne dédaignons point le ton simple de notre compatriote, qui pourrait dire aussi : « Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre », et qui sûrement fait partie de nos syndicats agricoles. Il exprime en bon français des choses claires, et ma foi cela n'est pas déjà chose si commune.

Autre réminiscence de Musset. Voici un dialogue intitulé « *La Muse et le Poète* » :

Viens-tu, me dit la Muse au lever de l'aurore ;
Le ciel est pur et bleu, la brise souffle encore
Et la Nature invite à sa félicité.

Des Alpes immenses l'immortelle beauté
Resplendit au soleil comme un bijou d'opale,
Qu'un géant soutiendrait dans sa griffe fatale !

Tout rayonne, tout chante et le Printemps fleurit ;
Pourquoi vouloir se clore en un triste logis ?
Viens, Poète, suis-moi des monts à la vallée :
Les Dieux nous soutiendront dans leur longue envolée.

Nous ne pouvons suivre, hélas, ni le poète ni les Dieux dans leur longue envolée... L'heure nous presse.

Permettez-moi pourtant une remarque en passant, remarque qui peut s'appliquer presque à l'ensemble des concurrents.

Votre oreille exercée, Mesdames et Messieurs, aura sans doute relevé et relèvera encore, dans les jolis vers que je

lis si mal, de fâcheuses fautes de prosodie : sans les coupures nécessaires, vous noteriez sûrement au passage des hiatus, des rimes qui seraient plutôt des assonances. Vous verriez défiler aussi pas mal de vers inégaux, semblables à ces rangs de collégiens qui n'ont d'uniforme que l'uniforme. Les uns sont restés petits pendant que les autres ont grandi. Que voulez-vous ? Leurs parents n'ont pu les faire tous pareils. Il me semble que nos jeunes concurrents auraient pu s'appliquer davantage.

Ils ne l'ont pas fait — prenons-en notre parti ; puisque l'on voit maintenant des poètes... notoires démarquer d'assez bons vers en les imprimant comme de la prose, ou déguiser en vers, par un artifice de typographie, de la prose très vaguement poétique.

Serions-nous assez ingénus, nous pauvres académiciens de province qui végétons sous ces lambris (qui ne sont pas même dorés), pour nous montrer plus exigeants que les immortels sous leur coupole ? Assurément non.

J'irai même plus loin : je dirai qu'il faut de l'unité dans le style, comme dans la vie, de la méthode dans l'anarchie ; que si l'on jette son bonnet par-dessus les moulins, il faut le jeter si haut, si loin, qu'il aille jusqu'aux étoiles ; et que si l'on fait tant que de prendre des libertés avec la prosodie, il faut le faire intrépidement et déployer une licence effrénée pour bien montrer qu'on l'a fait exprès.

Je vois se dresser dans l'ombre la noble perruque de Boileau et Banville lui-même me foudroyer du regard ; Banville qui, dans un bref et substantiel chapitre intitulé : « Licences poétiques », disait simplement : « Licences poétiques, il n'y en a pas ». Vous allez voir que nous avons fait du chemin depuis lors. Je citerai à l'appui de ma thèse quelques vers qui vous expliqueront peut-être ma pensée et feront excuser mes propos anarchiques. Ils sont tirés d'un merveilleux poème intitulé : *Le Sang de Marsyas*...

Il s'agit d'un satyre, — un digne satyre, rassurez-vous, puisqu'il est admis à chanter devant Apollon. Veuillez

noter combien ces vers, qui pourraient sembler au début de la prose à peine rimée, s'enflent et grandissent avec leur sujet :

Il était doux, pensif, secret et taciturne,
Petit et robuste sur ses jambes,
L'oreille longue, pointue et grande,
La barbe brune
Avec des poils d'argent.

Il vint.

On s'écartait sur son chemin.

Il avait apporté sa flûte,

La plus petite

Et la plus juste,

Faite d'un seul roseau

Egal et rond ;

Puis il s'assit en face d'Apollon

Modeste et les yeux clignés

Devant le Dieu magnifique et vermeil,

Avec sa lyre d'or, debout dans le soleil.

Je ne sais si vous êtes comme moi, mais, à mes yeux, ces vers inégaux, à peine rimés, sont bien des vers. Ils ont le nombre ; ils ont le rythme divin, sans lequel un vers n'est qu'une ligne, une ligne où l'esprit et la voix hésitent, cherchant en vain la place des toniques.

Mais écoutez la suite :

Marsyas chanta.

Ce fut d'abord un chant léger

Comme la brise éparse aux feuilles d'un verger,

Comme l'eau sur le sable et l'onde sous les herbes.

Puis on eût dit l'ondée et la pluie et l'averse,

Puis on eût dit le vent, puis on eût dit la mer.

Puis il se tut, et sa flûte reprit plus clair,

Et nous entendions vibrer à nos oreilles

Le murmure des pins et le bruit des abeilles ;

Et, pendant qu'il chantait vers le soleil tourné,

L'astre plus bas avait peu à peu décliné ;

Maintenant Apollon était debout dans l'ombre,

Et dédoré, et d'éclatant devenu sombre,

Il semblait être entré tout à coup dans la nuit,

Tandis que Marsyas, à son tour, devant lui,

Caressé maintenant d'un suprême rayon,
Qui lui pourprait la face et brûlait sa toison,
Marsyas ébloui et qui chantait encor
A ses lèvres semblait unir un roseau d'or.

Qu'en dites-vous, Mesdames et Messieurs ? Ces vers sont-ils d'un maître ou d'un écolier ?

Ils sont d'un maître qui se permet de bien autres licences que nos jeunes auteurs ; d'un maître qui fait rimer herbes avec averse, et dont le plus beau vers est coupé d'un formidable hiatus :

« Marsyas ébloui et qui chantait encor. »

.....
Que nous importe. Il a fait passer dans nos veines ce frisson sacré auquel on ne se trompe pas : c'est un maître. Il en a l'allure et la hautaine nonchalance. Son monocle olympien brille comme l'œil du cyclope sous la plus moderne calvitie, quand il laisse tomber de sa lèvre dédaigneuse, sa moustache en pleurs et son verbe sonore. Vous avez reconnu, peut-être, Henri de Régnier, de l'Académie française.

Comment voulez-vous après cela que nous allions couper un cheveu en quatre sur la tête de la Muse ?

Allez, jeunes poètes, faites des vers, faites-les à votre idée, mais faites-les bien. Pour peu qu'ils ressemblent à ceux-ci, ils vous mèneront à l'Académie française.

Peut-être seulement vous dirais-je encore ceci : alignez des rimes, pauvres comme Musset, ou riches comme Banville ; faites des vers à la Verlaine ou des vers à la Corneille ; soyez tristes ou soyez gais : à votre aise. Mais ne mêlez pas les genres.

Donc pas de vers décadants cousus aux vers classiques ; pas d'assonnances glissées parmi des rimes dorées. Vous seriez sûrement taxés de négligence. L'on peut être élégant en veston, voire même en galant pyjamas ; mais la redingote est déplorable si l'on a la distraction de garder ses pantoufles.

Un conseil encore et qui n'est pas de moi.

Lisez parfois vos vers à haute voix. Faites comme Flaubert qui se retirait dans un pavillon éloigné et hurlait sa prose avec tant d'énergie qu'on eût dit un général en chef commandant à cent mille hommes.

Ce sera peut-être un peu gênant au début dans un appartement de ville, mais votre famille s'y habituera très bien, et soyez assuré que vous ne laisserez plus passer un vers faux ou même douteux.

L'auteur des « *Bœufs de Saint Jacques* » a bien son genre à lui qui n'est pas sans saveur. Son récit, fait sur un ton familier, cotoie agréablement l'épique et l'épopée.

Ayant quitté le Tigre pour les bords de l'Isère, saint Jacques veut bâtir une église, et déjà

De l'aurore à la nuit, ses bœufs couleur de cuivre,
Ses bœufs pesants et forts que le travail enivre,
Traînent les lourds fardiers aux essieux gémissants.

Le bon saint les encourage de la voix, dédaignant l'aiguillon :

Or, tout à coup, les bœufs, d'un même et brusque geste,
S'arrêtent. Leur bon maître, étonné, les moleste.
Efforts vains. Entêtés, baissant leurs fronts cornus,
Ils semblent redouter des dangers inconnus.
Ils se battent les flancs d'une queue violente ;
Ils meuglent doucement et d'une voix dolente.
Un bruit dans les buissons les fige brusquement.
A quelques pas, trouant, avec un grognement,
Le feuillage épineux, crocs aigus, gueule ouverte,
Un ours noir apparaît, énorme, monstrueux.
Il accourt au galop vers l'attelage inerte
Et, d'un rapide élan, se rue sur les bœufs !

Bœufs des champs, heureux galériens,
Des bœufs de Jacques l'Assyrien,
Enviez le sort et le martyre,
O bœufs, que la luzerne attire.

C'est une lutte atroce où les bœufs succombent. Le saint court au monastère en quérir d'autres.

Or à ce même instant, par la même trouée,
L'ours encore surgit de la verte feuillée.

Et six fois le saint retourne au monastère, et six fois ce diable d'ours — qui est le diable en personne — recommence son petit jeu de massacre. Le saint, un peu découragé — on le serait à moins — va se coucher, et dort très mal.

Dès l'aube, il retourne aux champs et se retrouve nez à nez avec son ours, lequel, mis en appétit, va tourner sa rage contre le serviteur de Dieu. Mais cette fois c'en est trop. Jacques a pris le bon bout, — c'est dommage qu'il n'y ait pas pensé plus tôt — : il attelle l'ours à la place des bœufs. « Notre frère inférieur », complètement maté, abat à lui seul le travail de quatorze bœufs. C'est un bon diable, en somme. Or, comme un bonheur n'arrive jamais seul, Jacques, en rentrant à l'étable, trouve ses bœufs, ses 14 bœufs, s'ébrouant et ruminant comme s'ils n'avaient jamais fait autre chose. En somme, tout s'arrange, comme dirait Capus.

Soyons sérieux. Il faudrait peu de chose pour faire de ce poème un récit dans le ton des Fioretti d'Assise.

L'auteur a de la verve, une certaine naïveté gauloise, un tour imprévu, qui n'est pas sans charme et qui fait image.

Or à ce même instant, par la même trouée,
L'ours encore surgit de la verte feuillée.....

Ces deux vers délicieux, qu'on dirait tombés de la plume du grand fabuliste, rachèteraient à eux seuls bien des fautes de prosodie.

L'auteur n'a qu'à corriger par ci par là les quelques négligences, quelques tours prosaïques. Il est en bon chemin.

Enfin, voici des vers corrects et écrits avec soin. Ils ont pour épigraphe : « *Rien n'est beau que le vrai, rien n'est vrai sans beauté* ». Le poème intitulé « *Jésus-Christ* » est d'une belle tenue. Je passerai « *Le Lac dans la Montagne* » et le « *Cyclone* » pour m'arrêter au sonnet intitulé : « *Colchique* ».

Ce sonnet, construit selon toutes les règles, finit sur une jolie pensée. Il ne lui manque qu'un peu de fermeté dans le dessin pour approcher de la perfection.

De la mélancolie exquise et tendre fleur,
Dans les prés embrumés à la saison morose,
Les pétales tremblants de ta corolle éclore,
D'un sourire dernier ont la douce pâleur.

Quand les brouillards d'automne emportent la chaleur
Et lorsque le soleil est atteint de chlorose,
Dans le jardin mouillé, notre dernière rose
S'effeuille sous la brise, enviant ta couleur.

O petit mot d'espoir d'une grâce si pure,
Qu'à son navrant déclin nous laisse la nature,
Tu dis à notre cœur qu'en la triste saison,

Lorsque d'un grand frisson l'âme est déjà saisie,
Et qu'un lourd voile gris nous cache l'horizon,
Il reste encore des fleurs au jardin de la vie.

« *Stella Matutina* » est un poème philosophique consacré à la Mère de Dieu.

La pensée en est élevée et la forme assez élégante. Témoins cette strophe vraiment belle :

Malheureux condamnés, cessez donc toute plainte
Et, bien loin de gémir, bénissez votre sort.
La femme enfantera le vainqueur de la mort.
Marchez le front levé vers cette aurore sainte.

L'auteur a le don sacré, mais il lui faut remettre encore son ouvrage sur le métier. Nous avons relevé trop de vers... de treize pieds dans son envoi. A peine les passerait-on à un académicien.

Le poème intitulé « *Dans la Nuit* » nous laisse indécis. — De beaux vers, de nobles idées, des descriptions heureuses, y foisonnent. Mais des longueurs, de l'obscurité, un vague lyrisme, ont détourné de ce morceau l'attention de l'Académie, et pourtant écoutez ce début qui fait penser à certain vers de la « *Légende des Siècles* » :

Le soleil au couchant vient d'éteindre ses feux,
Regarde, mon enfant, dans le ciel vapoureux
Briller timidement cette première étoile
Comme une épingle d'or dans le tulle d'un voile.

L'auteur est un de ceux que l'Académie couronnera dans un prochain concours.

Je fais le même souhait pour le poète « *Des Pleurs dans la Nuit* » et d' « *Essence d'Ombre* ».

Impeccable dans sa forme, il se joue des difficultés, du métier le plus savant. Il emploie même cette Terza Rima, illustrée par Dante et chère à Pétrarque. Ecoutez ces vers magnifiques inspirés par la « *Robe de Laine* » :

Tout frêle, tout petit sous l'orgueilleux portique,
Un arbuste oublieux de sa part de soleil
Se penche vers la source au murmure mystique.

Humble, il veut ignorer l'enchantement vermeil
Des soirs, les ors divers dont se pare le chêne,
Le rêve bleu des monts que disperse l'éveil.

Mais en la profondeur qu'il franchit avec peine,
Un rayon, fil léger, met des stigmates d'or
Sur son feuillage, beau comme un manteau de reine.

A l'automne, la hache aura frappé de mort
Ce gîte où les chanteurs à gorges empourprées
Venaient chercher le soir la branche où l'on s'endort.

Et lorsque les forêts gémiront déparées,
Où jadis s'inclinait le petit être absent,
Luiront, parmi la mousse au soleil des vesprées,

D'épars éclats de bois rouges comme du sang.

J'avoue une certaine prédilection pour des vers de cette allure. Leur musique nous berce et nous enivre. Mais ils sont si pleins, si nourris, qu'il faut les lire attentivement pour en goûter pleinement la beauté, car la pensée ne suit pas toujours facilement celle de l'auteur.

Mais s'il est jeune comme je le souhaite, s'il a devant lui de belles années de labeur et d'inspiration, nous le reverrons sans doute à l'œuvre, et nous l'applaudirons avec joie, sur un plus grand théâtre, peut-être.

* * *

Nous avons encore trois poèmes à examiner, sans doute les plus intéressants.

« *Vers la Lumière* » est un charmant poème dialogué, avec des allures de drame, je dirais même de drame lyrique.

Il me semble entendre une musique de scène accompagner en sourdine, dans le décor de Mireille, ces vers fluides :

Chantez, chantez magnanelles,
Car la cueillette aime les chants,
Comme les vertes sauterelles,
Au soleil dans l'herbe des champs.

Nous voilà transporté au pays bleu, dans cette Provence embaumée, sœur de la Grèce, porte de l'Orient. J'entends chanter les cigales sous les pins et, là-bas, frémir les oliviers, penchés sous la brise marine.

Mais la basse chantante, sous les traits d'un bon vieillard qui rappelle le berger de l'Arlésienne, descend en scène. Appuyé sur son bâton, il regarde défiler les chœurs de jeunes filles, et leur adresse ces vers mélancoliques :

Amusez-vous, chantez, belles aux blonds cheveux,
Fillette au regard limpide et radieux,
Amusez-vous, chantez jusqu'au déclin du jour.
Les grands gas amoureux vous parlent à l'oreille,
Quand dans le pré désert tout repose et sommeille,
Vous vous dites tout bas des paroles d'amour.

Amusez-vous, chantez, échangez vos serments ;
A l'abri des tilleuls, sous les rameaux flottants,
Murmurez doucement des secrets d'aveu tendre,
Et je me cacherai pour ne pas les entendre.

Ne sont-ce pas là, malgré quelques imprécisions, des vers faciles, abondants, musicaux ? J'aimerais à voir ce manuscrit entre les mains d'un Gabriel Fauré ou d'un Vincent d'Indy. Il me semble qu'il en ferait quelque chose.

Le chemineau continue son dialogue :

J'ai marché lentement pendant les soirs d'été,
Levant mes yeux ravis vers l'azur enchanté ;
Le calme de la nuit claire et silencieuse,
Le déclin d'un beau jour, la paix mystérieuse
Me rendait doux et cher mon triste isolement.

Le souvenir d'un crime ancien le torture, mais l'occasion de l'expiation et du relèvement se présente. Une blonde tête d'enfant menacée par des malfaiteurs, un drame brutal dans un décor d'idylle, l'enfant sauvé miraculeusement, la décharge reçue en pleine poitrine par le généreux chemineau, telle est à grands traits la trame de ce poème.

La mort vient :

Je vois passer là-bas une grande ombre noire,
dit le vieillard expirant.

Il meurt heureux et régénéré par son geste sublime, car, dit-il encore, et ce sont ces derniers mots :

Mes yeux sont éblouis par la grande lumière.

L'aïeule lui ferme les yeux et le poème se termine sur cette pensée consolante :

Ce Dieu qu'il recherchait l'appelle et lui sourit.

Paucissima Paucis

Voici des vers nonchalamment écrits par quelque jeune esthète dont la Muse paresseuse s'apparente à celle de Henri de Régnier. Ses vers, un peu flous, s'évaporent dans une atmosphère de rêve avec la fumée de sa cigarette :

Nous avons des bonheurs sans causes
Et des tristesses sans raisons.
Dans nos cœurs s'effeuillent des roses
Où sanglottent des oraisons.

Nous avons des mélancolies
Très douces dans les soirs brumeux,
Qui nous font des âmes pâlies
Et des cœurs lourds et douloureux.

Nous avons des amours fugaces,
Et de beaux rêves déroutés,
Qui nous font des âmes très lasses
De tristes cœurs désenchantés

Je passe un sonnet fort réussi ma foi ⁽¹⁾, une « *Nocturne de l'Aube au Crépuscule* », d'une élégance raffinée, et j'arrive à un petit poème intitulé « *Nocturne à l'Inconnue* ».

⁽¹⁾ *Nocturne funèbre.*

Lorsque je serai mort, jetez sur moi des fleurs ;
Epanchez leur parfum sur ma livide tête,
Puis tout bas répétez un chant sacré de fête,
Un air très lent, voilé d'harmonieux mineurs.

Je ne réclame pas d'éclatantes couleurs
Des roses, des lys dont la senteur entête,
Mais le doux cyclamen, mystérieux poète,
Ou le rhododendron des monts cher à nos cœurs.

Puis creusez-moi ma tombe en quelque combe verte,
Par les neiges d'hiver chaudement recouverte,
Entre deux monts ardens où gîte le chamois.

Où les narcisses blancs l'été puissent éclore,
Et mon âme — peut-être lors comme autrefois —
Dans l'âme de ces fleurs pourrait revivre encore.

La coupe heureuse des strophes, un certain balancement harmonieux des vers, le souci de la rime soignée, font de ce morceau un tout assez homogène, d'une facture presque classique :

J'ai rêvé bien souvent d'une vierge aux mains blanches,
Qui s'en viendrait un soir me prendre par la main,
Et qui m'enmènerait sous les profondes branches
Et m'offrirait sa lèvre, et me dirait « demain ».

Nous irions enlacés dans les bois, dans les sentes,
Sous le dôme feuillu des larges hêtres roux,
Et nos pieds fouleraient les feuilles bruissantes,
Et les taillis ombreux frôleraient nos genoux.

Sa blanche épaule aurait la senteur vaporeuse
Des mauves cyclamens qui s'exhalent au soir,
Et sur ses cheveux noirs aux boucles onduleuses,
Un bleu ruban mettrait l'auréole d'espoir.

Sur sa robe, les fleurs des monts et des prairies,
Et la mousse tremblant auprès de l'eau qui dort,
Dessineraient de fantastiques broderies
Et des rhododendrons en marqueraient le bord.

Je fuirais avec toi sur les virides plaines,
Tremblante et me donnant pourtant ton bras léger,
Jusqu'au bord du lac bleu dont les chansons sereines
Comme de blanches fleurs nous sembleraient neiger.

Puis je te bâtirais, ô chaste fiancée,
En un lointain vallon un lit de fleurs très lourd,
Tandis que par le flot mollement balancée,
Tu redirais au soir l'hymne sacré d'amour.

Enfin tu m'ouvrirais, timide et triomphale,
Tes bras en détournant ton front candide et fier,
Cependant qu'incertains en l'ombre nuptiale
L'odeur des foins coupés s'exhalerait dans l'air.

Evidemment ce poème n'est pas sans quelques faiblesses. L'auteur, se fiant à sa facilité, n'a pas dû risquer la fâcheuse méningite en le composant ; mais cette apparente négligence cache un métier assez subtil, et ce morceau a incontestablement de l'allure.

« *Savoyard suis, faillir ne puis !* »

Cette devise respire la belle humeur. Ouvrons ce cahier bleu qui contient plusieurs pièces, d'allure diverse et de mérite inégal.

L'auteur a l'écriture ferme d'un homme autoritaire et sanguin. Sa pensée claire se comprend aisément et sa phrase va droit au but comme un torrent de montagne. Mais son vers rude s'assouplit quand il le faut. Ecoutez ce sonnet, écrit au soir tombant, à Meillerie, sur les bords du Léman.

Quelques noms de lieux et quelques locutions particulières au pays en rendent la lecture un peu difficile.

Il faut savoir que le Chon est une montagne qui domine Meillerie ; que les chables sont des chemins ou des glisnières par où l'on fait descendre les bois, et que molaine est synonyme de vent du soir :

Lorsqu'à mes yeux charmés, ô riant Meillerie,
Au bas du Chon bruni, dans la pourpre du soir,
Apparaît ton clocher, immobile ostensor
Qui nous montre le ciel en un geste qui prie ;

Quand les mineurs lassés, par la route assombrie,
La veste sur l'épaule, hâtent leur non chaloir ;
Lorsqu'aux seuils des maisons les vieux viennent s'asseoir,
Ton charme est gracieux comme une rêverie.

Par tes chables pierreux qui grimpent les coteaux
Une fraîche molaine apporte sur les eaux
L'odeur des châtaigniers aux effluves brutales.

Puis le lac s'assoupit et s'endort mollement
Et dans la nuit croissante on entend seulement
La vague clapoter sur les flancs des Gotaes.

L'auteur s'essaye au conte familial. Il a raison, car il excelle dans la description. Voici « *Un Conte de chez nous* » qui rappelle le fameux « *Curé de Cucugnan* » d'Alphonse Daudet.

Dom Gerdit, prieur de Meillerie, a eu, en rentrant chez

lui, une vision effarante. Les paroissiens défunts lui apparaissent — même les plus recommandables — en mauvaise posture.

Sont-ils en enfer ? en purgatoire ? On ne sait. Rentré au prieuré, le pauvre homme est malade d'inquiétude. Mais sa langue se dérouille. Au prône du dimanche, il fait à lui seul l'office de quatre Capucins. Et Meillerie devient une paroisse modèle.

... A pied, guilleret, sans frayeur,
Son chapeau biscornu portant sur l'arrière,
Il revenait joyeux d'avoir vu son confrère
Le curé de Lugrin. Il avait bien diné ;
La servante Péronne avait assaisonné
Certaine dinde grasse, à la chair tendre et fraîche,
D'un jus fin son régal, et le vin de Maraïche
Avait bien arrosé ce succulent repas :
Sous leurs rires bruyants, la « cure » avec fracas
Tintait comme un cristal ;....
... On s'était attardé. Le soir déjà tombait.
Quand le prieur Gerdit, dont la face flambait,
Avait quitté Lugrin. Mais la nuit était claire :
De ses rayons bleutés la lune débonnaire
Caressait langoureuse et la route et les monts.
Notre prieur allait, bon œil et bons poumons,
Faisant sonner le sol sous le fer de sa canne
Et chantonnant tout bas, — il était mélomane.
Le temps était fort doux. Au loin les « bourgs de Vaud »,
Comme des monstres bas, couchés au bord de l'eau,
Dormaient ; l'onde, laiteuse, au souffle de la brise
S'irrisait, bleuissait et redevenait grise.
Mais en voici d'une autre.

Honorable Gerdit
Approchait du village ; il était au lieu dit
La Gotale où le roc est à pic, lieu funeste,
Nos aïeux y voyaient, la chose est manifeste,
Les diables y tenir un sabbat infernal.
Le curé s'en moquait. Tout à coup bacchanal,
Clameurs sinistres, bruits ;....
Comme sous les assauts de l'orage on entend
Les troncs des pins craquer et toutes leurs ramures
S'entrechoquer avec un froissement d'armures...

Puis des rumeurs qui font hérissier les cheveux...
Et voici que soudain des fantômes hideux
Apparaissent, geignants, grimaçants, fantastiques !...
Le prieur ignorait les arts cabalistiques :
C'était un fort gaillard, solide et courageux,
Brave mais innocent, ne voyant goutte aux jeux
Du diable.....
Mais quoi ? perd-il la tête ?... Il croit les reconnaître !
Eh ! oui, sans aucun doute — (il ne peut s'en remettre),
Ces fantômes-là sont ses paroissiens morts !
Les uns chargés de bois volé sur les Comforts,
Les autres accablés sous des sacs de châtaignes
Qu'ils avaient maraudés. Les pauvres ! comme ils geignent !
Il les distingue tous maintenant. Tiens voici
En tête la Julie à Command. Celui-ci
C'est son vieux sacristain : d'incandescentes lames
Lacèrent ses doigts qui, de la « boîte des âmes »
Jadis étaient trop prompts à retirer les sous.
Cette vieille qui porte avec soin des cailloux,
C'est l'Eugénie avec sa fameuse marmite
Où nitaient ses écus qu'elle amassait si vite ;
Oh ! ses enfants de chœur, vidant — la chair à vif —
Des burettes à vin pleines de corrosif !
Celle-là c'est la Fine une rude mégère,.....

... Bien d'autres défilaient.

Enfin dans les derniers, sur un vieux bouc pelé,
Le chef dodelinant, son ancienne servante
La Fanchette paraît ! Horreur ! quelle épouvante :
De sa bouche d'où sort un rauque jappement
Une langue de feu pend lamentablement
D'épingles hérissée ainsi qu'une pelote.
La Fanchette ! elle aussi, qu'il croyait si dévote ?
Honorable Gerdit, plongé dans la stupeur,
Au sol rivé tremblait.....
... Puis plus rien. Brusquement les fantômes ont fui,
La campagne est tranquille et dans la calme nuit,
Là-haut, calmement, la blonde lune épanche
Le flot de ses rayons sur la grand'route blanche.
Livide, le prieur était plus mort que vif ;
Avec peine il se sort de dessous son massif,
Il se lève, il tâtonne, il marche opiniâtre,
Tant qu'enfin il peut voir son vieux clocher roussâtre

Au pied du vert coteau surgissant d'un fouillis,
S'ériger au-dessus des châtaigniers jaunis.

Il en tomba malade. Et pourtant dans la chaire,
Le dimanche suivant, en un prêche sévère,
Il s'en vint raconter en termes si touchants
Le récit de ces faits qu'il convertit les gens ;
Et dès lors Meillerie, aux pasteurs pleins de zèle,
Fut de tout le Chablais la paroisse modèle.....

* * *

Mesdames et Messieurs, notre besogne est bien avancée.
Nos douze concurrents ont défilé devant vous. Il nous reste à
désigner celui qui sortira d'ici, le front nimbé du vert laurier.

On raconte qu'au Congrès d'Erfurt, quand les hôtes
royaux de Napoléon prenaient place dans la salle des séances,
ils arrivaient précédés et comme empanachés de leurs
titres et de leurs qualités qu'un huissier clamait devant
eux d'une voix retentissante.

Puis, après un moment d'attente et de silence, la porte
s'ouvrait à nouveau et l'huissier annonçait simplement :
« L'Empereur ».

Et celui qu'on voyait alors s'avancer calme et sévère,
comme le belluaire dans le cirque, c'était vraiment l'Em-
pereur, l'Imperator, le Maître.

Mesdames et Messieurs, nous aussi dans ce pacifique
Congrès des lettres, nous attendons le maître, celui qui
s'impose dès le premier abord... l'empereur... ou tout
au moins le prince des poètes.

Eh bien ! ne trouvez-vous pas qu'il tarde à venir ce
maître incontesté ?

Sans doute, l'ensemble du Concours est excellent. Ces
poèmes que mon métier de censeur improvisé m'oblige à
critiquer, je voudrais les avoir faits. Ils ont pour la plu-
part ce tour ingénieux, cette grâce, ce goût de terroir par-
ticulier à notre race, qui s'allient si bien à l'esprit fran-
çais ; mais aucun n'est tellement supérieur aux autres qu'il
puisse motiver un choix immédiat.

Peut-être ne vous surprendrais-je pas en vous peignant l'embarras de la Commission chargée de trier les poèmes et de les présenter à l'Académie. Dans une dernière séance qui se prolongea un peu, chacun de nous prêchait pour son saint, et vantait son candidat. L'Académie, il faut vous la représenter un peu comme une bonne vieille grand'mère qui tisonne et qui ronchonne au coin de son feu. Dame ! elle est un peu chenue, un peu bourrue, un peu barbue, comme la terrible gouvernante du pauvre Delille.

— Que pensez-vous, disait l'un, de ces jolis vers qui ressemblent à du Musset ?

Un autre rappelait quelque joli sonnet d'amour .

Mais l'Académie, comme Monsieur Briand, veut être aimée pour elle-même. Elle se doute fort bien, la vieille Dame, que ces jolis vers n'ont pas été faits pour elle.

— Il fut un temps, soupire-t-elle, où je désignais moi-même le sujet du concours. Puis il fut laissé au choix des concurrents, mais encore devait-il être unique. Maintenant je tolère des pièces détachées. Alors tous ces petits jeunes gens font des romances pour quelque vague bien-aimée, et puis, quand il y en a un petit paquet, ils mettent cela sous enveloppe et l'envoient à l'Académie :

— « Et allez donc c'est bien bon pour elle ».

Alors chacun tirait son !manuscrit :

— Le cahier noir ?

— C'est trop long.

— Le cahier bleu ?

— C'est trop court.

— Et celui-ci ?

— Ses vers sont faux .

— Et celui-là ?

— On n'y comprend rien.

Décidément bonne Maman a mis son bonnet de travers. Elle ne veut plus rien savoir.

Heureusement elle se souvient d'un certain conte assez bien troussé, et d'un joli sonnet.

— Relisez-moi ça, dit-elle.

Et l'on relit les vers où le bon Curé de Meillerie s'en va sur la route de Lugrin en faisant sonner le fer de sa canne.

— Au moins ça c'est clair et cela fait tableau, dit la vieille Dame de meilleure humeur.

Et l'on en profite pour relire d'autres pièces. Et quand on arrive à celle-ci : « *J'ai rêvé bien souvent d'une vierge aux mains blanches* »..., bonne Maman s'attendrit un peu sans doute en songeant à ses jeunes années ; la cause est entendue. Le procès est gagné.

Deux poètes vont donc se partager le prix *ex æquo*.

D'abord celui qui a pour devise : « Savoyard suis, faillir ne puis ». Il est l'auteur du charmant sonnet intitulé *Meillerie*, du *Conte de chez nous*, et de divers autres poèmes.

L'Académie entend couronner surtout le *Conte de chez nous* qui révèle chez son auteur un joli talent descriptif, de la clarté dans le récit, une note personnelle et savoureuse.

Son heureux rival est l'auteur des *Nocturnes*, réunies sous cette épigraphe : *Paucissima Paucis*. — Il a de la grâce, de l'abondance, une élégante correction. Ses vers harmonieux chantent dans la mémoire, et son allure nonchalante n'est pas celle de tout le monde.

Nous allons soulever le voile qui les cache.

Mais aux autres concurrents moins heureux, aux lauréats de demain, nous dirons : A bientôt. Et surtout, ô poètes, ne jetez pas le manche après la cognée. Il est bon d'avoir un dada dans la vie.

Vous avez choisi le plus beau, le plus fringant, le plus difficile, le grand cheval ailé qui cingle dans l'azur.

Vous êtes en selle, le premier pas est fait. Tenez-vous bien, rendez la main. Qui sait ? Peut-être un jour vous vaincrez la Chimère. Faites en attendant beaucoup d'auto-da-fé. Le papier est à rien et l'encre n'est pas chère, et ça vaut toujours mieux que d'aller au café.

LE GÉNÉRAL SONGEON

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. J. COCHON

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS CONFRÈRES,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Ayant l'honneur aujourd'hui de recevoir agrégation dans l'Académie de Savoie, où vous avez accueilli un Normand transfuge, je dois avant tout vous exprimer ma profonde reconnaissance pour ce suffrage d'annexion en faveur de l'ancienne France et rappeler, d'un souvenir ému, leur promoteur, votre ancien Président, M. l'avocat Descostes, mon contemporain, « mon conscrit » jaloux jusqu'à la mort de rapprocher la vieille et la jeune France dans un culte commun de la grande et de la petite Patrie.

Je l'avais rencontré dans le Faucigny pour la première fois en 1869, jeune avocat disert, au moment où il venait de publier un de ses premiers guides, qui avaient contribué à me révéler, comme à bien d'autres hommes de plaine, les beautés sublimes de la Savoie.

En 1901, je le retrouvai ici à son apogée, enflammé par son ardent patriotisme, couronné par ses remarquables travaux littéraires et enfin grandi par ses plaidoiries qui en avaient fait un des maîtres les plus qualifiés de votre célèbre et réputé barreau.

Il reste toujours vivant parmi vous par ses œuvres immortelles et par les distingués représentants de sa famille qui sont dans vos rangs.

Mon retour volontaire en Savoie, après une longue absence, lui parut être à juste titre la meilleure preuve de mon attachement au pays qu'il aimait tant ; et ce fut sans doute la première cause du choix que vous avez bien voulu ratifier. Elle vit le berceau et le déclin de ma carrière forestière, au sens cisalpin du mot, et vous avez voulu récompenser cette fidélité que la retraite elle-même n'a pu qu'agrandir.

Votre choix, mes chers Confrères, sera sa gloire dont l'éclat réveillera, s'il en est temps encore, mon activité et mes efforts désormais exempts d'autres soucis et contingences.

C'est ainsi du reste que l'Académie, même sans habit vert, immortelle comme elles le sont toutes, a le don de rajeunir ses élus par le reflet de sa personnalité toujours jeune, alors même qu'on la traite parfois, à tort selon moi, de personne mûre et qu'on suppose irrévérencieusement ses années.

Toutefois mon orgueil serait impardonnable, si j'omettais de reporter la cause principale de vos suffrages sur le service important que j'ai dirigé dans votre province entière, où il jouit d'une coopération constante avec vos six cents communautés, et sur mes anciens collaborateurs dont vous avez déjà, pour certains, récompensé le mérite. Que votre agrément soit donc pour eux tous un éloge dont ils seront fiers, sous votre devise si bien opportune en l'espèce : « *Flores fructusque perennes !* »

Un académicien de Paris (1), reçu dernièrement dans l'Académie de Bordeaux, lui faisait ce compliment : « Grouper les esprits cultivés d'une région, former une sorte de club intellectuel, c'est bien ; approfondir l'histoire de la

(1) M. Marcel Prévost, en octobre 1912.

petite patrie pour enrichir le patrimoine de la grande, c'est mieux encore. »

Je me permettrai, mes chers Confrères, ne fût-ce qu'en raison de l'altitude, de voir à Chambéry les choses d'un peu plus haut, comme le soutenait naguère ici-même, avec brillantes justifications, M. le comte de Seyssel (11 décembre 1903). Votre Compagnie me paraît mériter mieux ; elle reste en effet dans le monde social qui dépasse le monde intellectuel aujourd'hui un peu dépouillé ; elle reste en Savoie, par son siège, par sa composition, par sa stabilité, malgré les changements de nationalité et de gouvernements, plus qu'un club éphémère. J'y vois, couronnant notre microcosme régional, dans le tourbillon des agitations transformatrices, comme une sorte de pôle ancestral où siège le dépositaire, le conservateur librement élu et hautement désintéressé, pour maintenir le respect des vérités et des traditions de religion, de morale, de patriotisme et de haute culture, que les générations successives reçoivent de celles qui les ont précédées ; j'y vois, en plus, l'arbitre et le Mécène qui sait stimuler les efforts de la pensée et récompenser les mérites. Autour de son axe traditionnaliste, d'autres Sociétés évoluent dans des cercles différemment orientés, qui ne sont ni émules, ni rivales, parce qu'elles ont de moindres horizons, mais auxquelles nous sommes loin de refuser le mérite des ouvriers de la première heure, jaloux par leurs découvertes de contribuer au progrès intellectuel et au bon renom du pays.

Dans un ancien Etat, comme la Savoie, qui réunit plusieurs provinces, votre hégémonie, que reconnaissent les concurrents, se trouve ainsi justifiée, surtout au dehors. Puissè-je au moins, par mon modeste concours, contribuer dans une bien faible mesure à la seconder !

Il est prescrit dans certaines Académies, et non des moindres, que les nouveaux élus doivent prononcer l'éloge, quelque peu critique quand il n'est pas rosse, de leurs prédécesseurs ; ce qui n'a pas empêché le reproche jalou-

sement répété d'admiration mutuelle qui leur a suscité tant de contempteurs.

Cette règle a toutefois l'avantage de tracer au récipiendaire une tâche bien définie et de faire connaître les membres trop modestes par eux-mêmes, dont les noms pourraient être oubliés, comme on l'a vu pour l'Académie Florimontane au temps de saint François de Sales.

Votre Compagnie, plus hardie, laisse le champ libre sous l'obligation organique de contribuer à ses travaux ayant pour objets principaux l'histoire de Savoie dans tous les rapports qui concernent le bien et l'honneur du pays : depuis les fleurs naturellement écloses dans vos montagnes, dans vos jardins, ou idéalisées dans vos tournois poétiques, jusqu'aux fruits de la science de vos philosophes et de vos érudits, dévoilant l'histoire du monde ou simplement les vies de vos hommes célèbres ou marquants.

Le champ est vaste comme celui de vos anciennes forêts en grande partie défrichées, mais où il restera longtemps encore des fonds d'accès difficile ou des couverts impénétrés. Vos pionniers se guident à leur fantaisie et à leur danger ; les uns de proche en proche, j'allais dire à tire et aire, pour rappeler la vieille langue forestière que parlaient mes prédécesseurs Corneille et Lafontaine (1) ; ils augmentent les cultures précédentes en les mieux fouillant, les labourant et les redressant avec de nouveaux outils ; les autres par jardinage, en choisissant dans l'enceinte vierge ou demi-vierge quelques sujets de remarque dignes d'être soumis au dépeçage pour être livrés à l'histoire, cette grande dépouilleuse de la forêt humaine.

Cette dernière méthode m'a paru préférable pour un discours forcément limité et, pour prouver que notre tour d'ivoire a des fenêtres ouvertes aux jours d'actualités, j'ai

(1) P. Corneille, fils d'un maître des Eaux-et-Forêts, était lui-même avocat du roi dans cette juridiction, et Lafontaine était maître des Eaux-et-Forêts à Château-Thierry.

cru devoir prendre pour mon récit une biographie militaire choisie parmi celles de l'ancienne France à laquelle la Savoie fournit, de 1793 à 1815, 18 généraux considérés à juste titre comme des gloires, aujourd'hui. Il n'en fut pas ainsi de 1816 à 1860, où les changements politiques et de nationalité leur firent subir une éclipse gouvernementale. Depuis l'annexion, depuis 1871, leur réhabilitation s'est affirmée : elle s'impose d'autant mieux actuellement qu'elles reflètent une image du patriotisme savoyard, auquel vous avez donné, en 1912, dans le concert unanime de la population, sans accès de chauvinisme, un souvenir d'orgueil légitime dans le passé et de résolution pour l'avenir, — avenir qui pourrait être plus rapproché qu'on ne suppose.

En remontant à des gloires bientôt séculaires, deux ou trois des plus éclatantes ont fait seulement l'objet de travaux érudits dus à MM. Dessaix, Duval et Folliet qui ont valu à leurs héros, Dessaix et Dupas, les honneurs du bronze. Beaucoup d'autres ne survivent que par des notices sommaires, telles que celles de Jules Philippe dans *Les Gloires de la Savoie* ou des articles de journaux et de revues locales, ou du répertoire fort utile de M. Miquet, ou enfin d'un récent ouvrage qui s'est borné à les réunir.

Sauf MM. Duval et Folliet, nos autres biographes de la Révolution et de l'Empire ne présentent aucune autorité, pour ne pas s'être appuyés sur les sources nécessaires, telles que les papiers de famille, les archives publiques ici-même aujourd'hui si savamment et si courtoisement communiquées, les journaux historiques et particulièrement les dossiers et cartons du Ministère de la Guerre qu'on peut avoir le droit de consulter.

Je mets à part le remarquable *Registre de correspondance du général Frésia*, par M. le marquis d'Oncieu, qui n'est pas une biographie proprement dite, et les discours de notre vénéré président M. le général Borson sur le capitaine de Vars, le général Ménabréa, l'amiral Arminjon,

leur offrant, par-delà les monts, avec des souvenirs personnels, les premières pages de leur histoire contemporaine. Il en est de même des éloges, par François Descostes, du général de Rolland, du tirailleur sénégalais Orsat (au Soudan). Il serait inopportun de vouloir devancer l'apparition impatientement attendue de l'Historique de la première Brigade du Piémont, celle de Savoie, à laquelle notre digne Président consacre ses meilleurs efforts. J'entends ne parler que d'une époque française qui ne dura que vingt-trois ans, mais qui suffit pour nous faire faire à pieds le tour de l'Europe. Pour cette période reculée d'un siècle, la Savoie est en retard d'apporter son concours qui pourrait être très fécond à un genre de recherches, sur lequel la curiosité s'est vivement portée depuis quelques années ; j'ai déjà dit ailleurs qu'elle aurait pu être beaucoup plus représentée à Turin en 1911, et je crains qu'elle n'ait même pas figuré bien à tort à Moscou en 1912, dans cette exposition de l'alliance franco-russe où vainqueurs et vaincus ont célébré de concert l'apothéose de la Grande Armée, et, fait remarquable chez les Russes, de Napoléon.

C'est pour combler une de ces lacunes que je me suis proposé d'étudier la vie du général Songeon, dont vous avez actuellement le portrait sous les yeux. Né en Savoie, il s'attacha définitivement à la France en 1816, devançant ainsi l'Annexion que les traités de 1815 n'avaient fait que retarder. Il y mourut et y fut inhumé, mais les survivants de sa famille, représentée à Chambéry depuis un siècle, ont su y obtenir une haute et légitime considération. Je leur dois des remerciements pour les papiers authentiques qu'ils ont bien voulu me communiquer, qui, rassemblés avec les dossiers du Ministère de la Guerre et de la Grande Chancellerie et avec des renseignements recueillis dans ses différents séjours en France, m'ont permis de présenter une biographie sûre et détaillée.

Elle contiendra, sinon la réédition complète, des extraits d'un ouvrage très rare de Songeon, intentionnelle-

ment disparus de la minute déposée aux Archives de la Guerre. Il est resté inconnu à tous les bibliographes savoyards et à ses biographes antérieurs. C'est le Journal historique de la division Garnier qui occupa Rome en 1799. On y trouvera en outre des documents inédits sur le séjour de Marie-Louise, ancienne impératrice, à Aix, en 1814 ; sur les Cent-Jours à Chambéry, en 1815.

Soit dit en passant, elle apporte quelques nouveaux éléments aux recherches pourtant si copieuses et si justement réputées de M. Frédéric Masson sur Neipperg, que cet académicien sollicitait encore dans le journal *Le Temps* du 18 août dernier.

Elle complète même les Mémoires de M^{me} de Boigne qui ont vivement piqué la curiosité en Savoie, et ceux de Méneval. Enfin, elle révèle la vie du Général pendant sa réforme et sa première retraite de 1816 à 1832, qui était restée inconnue, et elle aboutit à son tombeau qu'il nous a été donné, non sans peine, de retrouver. Rassurez-vous toutefois, Mesdames, je me bornerais aujourd'hui à quelques extraits.

La vie du général Songeon comprend deux parties :

Carrière militaire, où, après s'être engagé à 16 ans dans les troupes du roi Louis XVI et avoir servi à Saint-Domingue, de retour en Savoie, il prit part aux guerres de la République et de l'Empire ; y conquiert le grade de général et obtint sa retraite après vingt-huit ans de services, dont sept dans l'état-major, vingt-six campagnes, quatre blessures, dans la colonie de Saint-Domingue, l'armée des Alpes, l'armée des Pyrénées-Orientales, celle de Rome, de Naples et d'Italie, les armées d'Allemagne et de Brabant, l'armée d'Espagne où il se distingua tout particulièrement au siège de Saint-Sébastien pour finir avec la campagne de France.

Il exerça le commandement supérieur de la place de Caserte et du fort des Carmes à Naples, de la forteresse de Rocca d'Anfo au sud du Tyrol, de l'île de Woorn à l'embouchure de la Meuse et de Zamora en Espagne. Carrière

cependant entravée à 44 ans par la mise en réforme en 1815 après les Cent-Jours, maintenue par l'opiniâtre hostilité du Ministre de la Guerre royaliste, le duc de Feltre de peu estimable mémoire, qui, par cet exemple sur lequel nous nous sommes étendu, provoqua le désaveu de Louis XVIII auquel il faut rendre cette justice. Comment comprenait-il l'idée de la plus grande France, ce maréchal de cabinet qui écrivait que la qualité de Savoyard devait dispenser Songeon de suivre Bonaparte ! Quel préjugé antisavoyard incombant à un descendant irlandais !

Malgré son opposition réitérée, le Roi accordait en 1817 au maréchal-de-camp Songeon des lettres de naturalité rappelant ses honorables services, et, peu de temps après, il congédiait son Ministre honni de tous, bonapartistes et royalistes.

Carrière civile, parce que, réformé, il n'hésita pas à utiliser ses qualités d'écuyer, en prenant d'abord, à Bourgoin, l'office de maître de la poste aux chevaux et plus tard, à Maulette, la qualité d'éleveur qu'il exerça dans le château où il mourut, château que j'avais parfois côtoyé dans ma jeunesse, sans le savoir, et sans songer que j'y reviendrais chercher sa trace et sa tombe cinquante ans plus tard. *Habent sua fata..... tumuli !*

Napoléon lui avait octroyé en 1810 le titre de chevalier d'Empire avec un blason que je décrirai dans l'Iconographie.

J'ai gardé pour le couronnement de sa gloire l'honneur héroïque qui lui fut accordé par le Gouvernement en 1887, grâce au choix de son nom pour une des casernes régimentaires, celle d'Albertville, qui doit porter l'inscription suivante :

CHEVALIER SONGEON JEAN-MARIE
NÉ A ANNECY LE 3 AVRIL 1771
SOLDAT AU 5^e BATAILLON DU MONT-BLANC
COLONEL AU 53^e DE LIGNE, GÉNÉRAL DE BRIGADE
DÉCÉDÉ LE 14 SEPTEMBRE 1834
PYRÉNÉES ORIENTALES, ROME, NAPLES, ITALIE, ALLEMAGNE
BRABANT, ESPAGNE. FRANCE
S'EST DISTINGUÉ A BOSCARA, LA TREBBIA ET SAINT-SÉBASTIEN.

Comme exactitude, elle serait sujette à révision et la Trebbia à supprimer, puisqu'il était à Rome ce jour-là.

Pour parler le langage de son temps, on peut dire, en finissant cet exorde, que, dans le temple de la gloire, il a sa chapelle où veille en pieux gardien de son patriotisme le bataillon d'élite du 22^e chasseurs alpins. Il ne pouvait espérer, pour sa mémoire, un plus beau triomphe.

Défense de Saint-Sébastien

En cette année 1813, la situation ne fit qu'empirer : les anciens soldats avaient été remplacés par des troupes plus jeunes et moins aguerries ; la solde n'était plus payée et les vivres manquaient ; la rébellion s'accroissait aussi par le succès des Anglais.

Le général Clauzel remplaça Cafarelli le 22 février à la tête de l'armée du Nord et, sur l'ordre exprès de l'Empereur, on lui adjoignit 20.000 hommes provenant de l'armée du Portugal ; il s'en servit pour se mettre à la poursuite de Mina qu'il parvint à chasser de la Navarre ; mais Wellington, maître du Portugal et de la Gallice, reprit une offensive décisive pour l'évacuation de l'Espagne au moyen d'un grand mouvement sur le flanc droit, par Burgos et Vitoria, en opposant 80.000 alliés aux 45.000 Français. Le 21 juin, il était vainqueur après avoir pris 150 pièces de canon et tous les équipages du roi Joseph à Vitoria. L'armée du Nord arriva trop tard ; elle put se rabattre sur Sarragosse, où elle arriva le 1^{er} juillet pour rentrer en France par Jaca.

Le 19 juin, deux jours avant la bataille, le roi avait envoyé à Saint-Sébastien le général Emmanuel Rey (1),

(1) Rey, Louis-Emmanuel, né à Grenoble le 22 septembre 1768, soldat au régiment de Monsieur en 1784, lieutenant à l'état-major de l'armée des Alpes en 1792 ; général de brigade en l'an IV, commandant supérieur du département du Rhône-et-Loire en

avec une partie de la garnison de Burgos que l'adjudant-commandant Songeon fut chargé d'y conduire. La place y était en état complet d'abandon depuis qu'elle avait été remise à la France par le prince de la Paix en 1806.

La garnison fut alors portée à 3.185 hommes, dont 2.681 d'infanterie, 173 d'artillerie, 261 du génie et 70 employés d'administration.

Saint-Sébastien, capitale de la province de Guipuscoa, n'était pas alors, comme aujourd'hui, une ville réputée pour ses bains de mer fréquentés par la Cour, renommée par ses courses de taureaux et enrichie par un commerce très important. Ayant été détruite et pillée par les Anglais après le siège mémorable de 1813, elle fut reconstruite sur un plan uniforme de rues en ligne droite. C'était alors une place maritime éloignée d'une lieue et demie de la grande route de Bayonne. Des fortifications fermaient du côté de terre une presqu'île bordée à l'est par une baie et à l'ouest par l'embouchure de l'Uruméa. A l'entrée de la baie, la petite île de Sainte-Claire et la côte opposée éloignée de 1.200 mètres. A marée haute, la place n'était accessible que par l'isthme ; à marée basse, l'Uruméa est guéable. Les fortifications de l'isthme consistaient en une courtine d'une grande élévation : au milieu un cavalier, aux extrémités de petits bastions.

Hors de la place, deux faubourgs : Sainte-Catherine et

l'an V, employé dans les 6^e, 19^e et 24^e divisions de l'an VII à l'an XIII. Armée de réserve an XIV à 1807. Baron de l'Empire en 1808 ; chef d'état-major de l'armée de Catalogne de 1808 à 1811 ; commandant le 5^e gouvernement d'Espagne (Burgos) en 1811 ; gouverneur de Saint-Sébastien en 1813 ; général de division en 1813 ; gouverneur de Valenciennes en 1815. Réformé. Remis en activité en 1831. Admis à la retraite en 1833. Cette fin de carrière fut absolument semblable à celle de Songeon.

En quittant Burgos sur les ordres du Roi, il fit détruire le fort qu'il ne pouvait défendre et Thiébault le lui reproche injustement.

Saint-Martin, celui-ci au pied de la hauteur de Saint-Barthélemy qui lie la presqu'île au continent.

Du côté de la baie et de l'Uruméa, l'enceinte était formée d'un mur fort élevé ayant huit pieds d'épaisseur et baigné par les eaux des deux côtés.

Le port de la ville est à l'ouest.

A l'extrémité de la presqu'île est le mont Orgullo entouré d'escarpements sur une mer profonde. Son sommet est occupé par un château qui, avec deux batteries, celle de la Reine à droite et celle du Mirador à gauche, présente une ligne de défense du côté de la ville. Ces ouvrages peuvent battre, par-dessus la ville, toute la presqu'île.

Le 27 juin, le gouverneur arrêta les moyens de défense.

Le 6 juillet, il reçut un envoi considérable de farine, de riz, de lard et d'eau-de-vie.

Le corps ennemi de Mendizabal parut devant la place le 1^{er} juillet et le 9 il céda ses postes aux troupes anglo-portugaises commandées par le lieutenant-général sir Graham. Lord Wellington vint arrêter le projet d'attaque conforme à celui de Berwick en 1719.

L'équipage de siège comprenait 20 pièces de 24, 6 pièces de 18, 6 obusiers, 4 mortiers, 4 caronades.

L'ennemi commença ses batteries le 11 au-dessus de Saint-Barthélemy qu'il attaqua le 15 et fut repoussé avec perte ; mais le 17, après une résistance opiniâtre, il devint maître des retranchements du plateau. Le 22, une brèche de 50 mètres était ouverte à la muraille de l'est, laissant un ressaut intérieur de 4 à 5 mètres de haut suffisant pour entraver l'assaillant ; la batterie de brèche tira, en 15 heures et demie, 3.500 boulets avec 10 pièces de 24, soit 350 coups par pièce, exemple rarement atteint jusque-là. Le 23 et le 24, il continua son feu et ouvrit une nouvelle brèche en vue d'escalade. Le gouverneur, pour repousser l'assaut, chargea son chef d'état-major de défendre la petite brèche et se réserva la grande. L'attaque eut lieu le 25, mais elle fut accueillie sur les brèches par

tant de feux qu'elle dut reculer après avoir demandé une suspension d'armes. Dans son rapport au Ministre, duc de Feltre, le gouverneur mentionna que le colonel Songeon l'avait bien secondé. Le 26, Wellington vint visiter les approches et donna l'ordre de suspendre le siège par crainte de la diversion tentée par le duc de Dalmatie. Une sortie de la garnison commandée par Songeon s'empara de 180 prisonniers ; sa colonne y perdit 6 tués et 32 blessés ; lui-même avait reçu deux balles.

Pendant trois semaines il n'y eut rien d'important.

Le 19 août, l'ennemi, qui avait reçu de nouvelles pièces et des munitions, pouvait disposer de 117 bouches à feu. La place en avait 67 ; ses magasins étaient bien pourvus et sa garnison renforcée de quelques détachements montait à 2.619 hommes ; elle avait des communications avec Saint-Jean-de-Luz malgré les croisières anglaises, tant est grande la difficulté de bloquer une place maritime. La tentative du duc de Dalmatie, qui dura neuf jours au milieu de grandes difficultés et qu'on appela la bataille des Pyrénées, ne put refouler Wellington, et le 22 août ses troupes réoccupèrent les tranchées. Le 26, 63 bouches à feu tonnèrent contre la ville, ouvrant de nouvelles brèches. Le général anglais dirigea lui-même les travaux contre le bastion Saint-Jean, après s'être emparé de l'île Sainte-Claire où nous n'avions que 24 hommes. Le gouverneur avait profité de la suspension pour construire en arrière de l'enceinte, avec les matériaux des maisons ruinées, un retranchement fort épais et crénelé pourvu d'un ressaut intérieur.

Le 31 août, en même temps que Soult tentait une seconde fois de les refouler sans y parvenir, les assiégeants assaillirent les brèches du bastion Saint-Jean et, soutenus par la brigade portugaise passée à gué, elle obligea la défense, après trois heures de la résistance la plus opiniâtre, à se replier ; Songeon sur la brèche, à la tête des troupes, les animait du geste et de la voix : « Vive l'Empereur !

En avant l'honneur français », s'écriait-il, son chapeau au bout de son épée et un tambour à ses côtés battant la charge. Malheureusement l'explosion de la courtine eut lieu et força la colonne française à se retirer dans le fort Lamothe (Victoires et Conquêtes des Français de 1792 à 1815 et Certificat authentique des officiers assiégés). Elle dut le gagner par le port ; à l'exception du commandant de l'artillerie et du 34^e de ligne, tous les chefs de corps étaient tués ou blessés ; chez les Anglais, le général Graham accusa 2.573 hommes tués ou blessés, dont trois généraux et le colonel du génie. La garnison, réduite à 1.280 hommes avec 400 prisonniers, tint encore huit jours au Mont-Orgullo ou de Lamothe combattu par 59 pièces.

Le 8 septembre, à midi, le gouverneur hissa le drapeau blanc et envoya Songeon pour traiter de la capitulation. Lorsqu'il parut devant sir Graham, celui-ci l'embrassa et lui présentant une plume : « Monsieur le Colonel, dit-il, lorsqu'on s'est défendu ainsi que vos troupes l'ont fait, on n'est point vaincu et l'on a le droit de dicter des conditions : écrivez-les. » — « Monsieur, répondit le chef d'état-major, nous ne demandons que les honneurs de la guerre et le transport en France de nos blessés ; nous ne pouvons exiger d'autres conditions, car il ne nous reste plus un boulet pour soutenir les négociations dont je suis chargé. »

Ces conditions furent accordées.

Malheureusement, avant la reddition du fort, les Anglo-Portugais, maîtres de la ville, y commirent de telles atrocités qu'elles furent consignées dans un manifeste présenté à la nation espagnole par la junte constitutionnelle, le chapitre ecclésiastique et les habitants. Ni l'âge ni le sexe ne furent respectés ; sous prétexte que les habitants avaient favorisé les Français dans leur défense, tous devinrent les victimes de la fureur du soldat ; le pillage dura quatre jours sous les yeux des officiers consentants ; enfin la ville fut livrée aux flammes et entièrement détruite.

Le siège avait duré 73 jours, dont 36 de tranchée ou-

verte. Malgré sa fin malheureuse, la défense fut des plus héroïques et Songeon y joua un rôle rivalisant avec celui du gouverneur et souvent très personnel. Ce fut incontestablement son plus beau titre de gloire et nous comprenons qu'il ait tenu à le rappeler, comme le principal épisode de sa carrière qui lui valut son suprême avancement. C'est pourquoi son peintre portraitiste, Moreau, auteur du tableau qui est sous vos yeux, l'a choisi comme fond allégorique. La garnison prisonnière, gouverneur en tête, fut conduite en Angleterre où elle arriva vers le 24 septembre ; mais les officiers ne furent nullement astreints à vivre, bien qu'on l'ait dit, sur les pontons qu'on a si justement flétris comme exemples de sévices et de cupidité mercantile. On leur assigna sur terre, à ceux qui étaient prisonniers sur parole, des résidences en leur remettant en mains, sous la formule Dieu est mon droit, les règles qu'ils étaient tenus d'observer. Entr'autres ne recevoir ni envoyer aucune lettre, sans qu'elle soit lue et approuvée par le commissaire chargé de la surveillance ; se promener exclusivement sur la grande route à la distance d'un mille des extrémités de la ville ; ne jamais sortir du logement avant 6 heures du matin et y rentrer avant 5 heures à 9 heures suivant les trimestres déterminés. Ils étaient libres d'avoir un logement et un mobilier personnels.

Songeon était interné sur parole à Bridgnorth, comté de Shrop sur la Severn, dans ses meubles dont je pourrais donner le détail.

Pendant sa captivité, sa femme recevait du Gouvernement français pour elle et ses deux fils mineurs une indemnité mensuelle de 125 francs.

Un décret du 25 novembre 1813 éleva l'adjutant-commandant Songeon au grade de général de brigade en récompense de sa belle conduite pendant le siège de Saint-Sébastien, et des démarches étaient tentées pour obtenir sa libération par échange. Pendant qu'il rongait son frein dans l'île britannique, les plus graves événements se pro-

duisirent en France par l'invasion des alliés malgré une retraite de belle lutte défensive, où ses deux fils s'étaient distingués : l'aîné, à Leipsig, dans la grande armée, reçut trois blessures et fut fait prisonnier ; le second, dans la campagne de France, au siège de Paris, avait obtenu un certificat élogieux. Néanmoins Paris avait dû se rendre le 31 mars et Napoléon avait abdicqué le 7, dégageant ainsi ses officiers de leur serment de fidélité.

La Savoie aussi avait été envahie, malgré la belle résistance de Dessaix. Chambéry et Annecy avaient été successivement occupés, relâchés et repris par l'Autrichien Bubna, définitivement maître le 15 avril. Pendant qu'on préparait la rentrée du roi Louis XVIII, une convention militaire avait été conclue, qui rendait la liberté aux prisonniers le 23 avril sans rançon et sans échange. Le général et son fils en profitèrent.

Le roi fit son entrée le 3 mai à Paris et le 30 mai fut signé le traité de Paris qui morcelait la Savoie en ne laissant à la France qu'un nouveau département du Mont-Blanc qui ne comprenait plus que les arrondissements de Chambéry et d'Annecy.

Songeon rentra en France le 30 avril et se rendit d'abord à Annecy.

Le général, devenu maréchal-de-camp suivant la nouvelle appellation, fut présenté au roi par le duc de Duras le 7 juin 1814, et il est probable que Louis XVIII dut l'interroger longuement sur son département d'origine qu'il fallait reconstituer, puisqu'il était démembré et plus rapproché de la frontière. Aussi un décret du 7 août ne tarda pas à l'appeler au commandement de la place d'Annecy et autres parties du département du Mont-Blanc. Il fut suivi d'une seconde lettre du comte Dupont, ministre de la guerre, du 11 août, l'informant qu'il commanderait l'arrondissement d'Annecy et prendrait provisoirement le commandement du département du Mont-Blanc et l'invitant à se rendre sans délai à Chambéry. Enfin, une troisième let-

tre du même ministre, datée du 17 août, renouvelait l'ordre de partir en poste pour Chambéry comme quartier-général, de prendre les ordres du général comte Marchand, commandant la septième division à Grenoble, et de s'entendre avec le préfet du département du Mont-Blanc pour agir de concert au service du Roi sur ce point important de nos frontières. « Je vous le répète, disait-il, ne perdez pas un instant pour vous rendre à votre poste. »

Le préfet du Mont-Blanc était alors le baron Finot, mis à la tête du département par l'Empereur en 1810 et qui, pendant l'invasion, n'avait pas abandonné ses fonctions (1), mais avait prêté aide et assistance en Maurienne à ses défenseurs. Toutefois, après le changement du prince, il n'avait pas hésité, comme les trois quarts de ses collègues, à se rallier au nouveau pouvoir en invoquant l'excuse de l'intérêt public. Les troupes autrichiennes parties, il avait repris son administration le 15 juin, déclarant que le jour le plus fortuné de sa vie était celui qui le ramenait à ses anciens administrés. On s'accommoda du reste assez facilement du nouveau régime en Savoie, parce qu'il fonctionnait au moyen d'une charte très libérale et reconnaissait la validité des ventes de biens nationaux. La principale réaction venait de la noblesse, sans doute moins favorisée et se rappelant ces anciennes attaches.

L'Impératrice Marie-Louise à Aix

Le général Dessaix avait quitté Chambéry le 27 avril 1814 pour un juste repos ; la présence d'un commandant militaire se faisait cependant sentir et le préfet la signalait le 7 août au ministre de la guerre par les considérations

(1) Le baron Capelle, préfet du Léman, fut, au contraire, révoqué pour ne pas avoir pris les mesures propres à s'opposer à l'invasion des alliés et devait passer en jugement sans l'abdication.

suivantes : Chambéry possède une garnison assez nombreuse (7^{me} et 11^{me} de ligne), près de 200 officiers y attendant leur destination ; des garnisons autrichiennes cernent le département et sont à une heure de distance du chef-lieu. L'archiduchesse Marie-Louise est à Aix ; elle y excite la curiosité de beaucoup d'étrangers ; elle a à sa suite un général autrichien. L'ambassadeur de Russie près de la Cour de Sardaigne (1) a quitté Turin pour cette station ; le roi de Sardaigne a un parti très prononcé dans le département qui s'agite pour la restitution du Piémont.

Songeon, qui venait de recevoir le 14 août la croix de St-Louis, arrivait à Chambéry le 27, après un nouvel entretien avec Monsieur frère du Roi, où il fut question de l'Archiduchesse ; il n'eut pas longtemps à regretter ce dangereux voisinage qui devint le germe de ses futurs déboires. L'ancienne impératrice Marie-Louise avait reçu avis avant son départ de France, du docteur Corvisart, dans lequel elle avait toute sa confiance, que l'usage des bains d'Aix, en Savoie, à l'exclusion de tous autres, lui était absolument nécessaire. En attendant la saison favorable, et sur le désir de son père, elle était venue passer quelque temps à Vienne, au sein de sa famille. Après cinq semaines de cette existence assombrie par la jalouse tutelle de sa belle-mère et la séparant complètement de ses souvenirs et sympathies pour la France, elle avait hâte de s'en rapprocher. . . . Napoléon, avec qui elle n'avait pas cessé de correspondre, n'y consentait qu'à regret. Il fut admis par l'empereur François qu'elle entreprendrait un voyage aux glaciers de Savoie, une excursion en Suisse et un séjour aux eaux d'Aix, à condition qu'un de ses représentants irait résider auprès d'elle, après son retour des glaciers.

(1) Prince Koslowski, plein d'esprit, mais si léger et si mauvais sujet qu'il n'offrait aucune ressource de société. (Mémoires de M^{me} de Boigne.)

Son fils devait aller la rejoindre, mais il resta à Vienne sous la garde de M^{me} de Montesquiou.

Elle partit de Schoenbrunn le 29 juin, sous le nom de duchesse de Colorno, n'étant accompagnée que par des Français, passa par Munich, Constance, Baden, Berne, Prangins, où elle fut reçue par le roi Joseph, et de là pour le Montanvers. Le voyage, qui dura six jours, a été raconté en vers et en prose par le baron Méneval, ancien secrétaire de l'Empereur, qui l'accompagnait. Le 16 juillet, elle était de retour à Genève et partait le lendemain pour Aix ; mais, pour elle, la vie allait complètement changer, car, à la duchesse craintive, insoucieuse, jouissant d'une feinte liberté, allait succéder la fille déchuë, ostensiblement contrariée et surveillée par l'Empereur son père et par ses ministres hostiles à la France.

A deux postes de la ville, un officier général autrichien, suivi d'un autre officier qui paraissait être son aide-de-camp, se présenta à la portière de sa voiture pour l'accompagner. Il avait fait préparer son logement et devait l'y conduire.

Le journal *Le Mont-Blanc* avait annoncé cette visite par les entrefilets suivants pour la plupart inexacts :

« 9 juillet : Le général de division de Neipperg et son officier d'état-major général le lieutenant-colonel baron Strabourzki (1) sont arrivés aujourd'hui à Chambéry se rendant à Aix pour y recevoir S. A. I. l'Archiduchesse Marie-Louise qui vient y prendre les eaux.

« 18 juillet : S. A. I. l'Archiduchesse Marie-Louise est arrivée le 17. On avait fait retenir pour S. A. beaucoup d'appartements, ce qui fait supposer qu'elle doit avoir une suite nombreuse. »

En fait, elle ne portait cependant que le simple titre de duchesse de Colorno et sans doute avait-on recommandé aux journaux certaines discrétions, car il n'est plus

(1) Son nom exact était Arabowsky (Corr. de Marie-Louise).

fait sur elle aucune autre allusion ; c'est en autres sources beaucoup mieux renseignées d'ailleurs, à sa correspondance récemment publiée et aux Mémoires de Méneval qu'on peut recueillir quelques faits.

La duchesse de Colorno était accompagnée de la comtesse de Brignole, du comte de Bausset, du baron Méneval, de M. Hereau, médecin ; de M^{me} Hereau, dame d'annonce, et de M^{me} Hurault, lectrice ; elle était suivie du général Neipperg et des colonels de Karaczai et Arabowsky. Elle descendit dans une maison située hors de la ville et qui appartenait à M. Chevalley ; petit logement charmant, mais bien petit, écrivait-elle. Il avait été préparé par les soins de M. Ballouhey, intendant de la maison de l'Impératrice, et il avait déjà été occupé par la reine Hortense. Elle trouva à son arrivée le docteur Corvisart et l'artiste Isabey (1) qui avait été son professeur de dessin et dont elle goûtait beaucoup l'humeur enjouée ; la duchesse de Montebello, son amie préférée, arriva le 6 août, et Méneval partit le surlendemain. Pendant les premiers jours, elle ne donna au comte Neipperg que des audiences officielles et les quelques Français qui l'accompagnaient, fidèles à sa cause, la rattachaient encore à la France, bien qu'elle sût que sa correspondance était indignement violée par la police française à Aix.

Les nombreuses lettres qu'elle écrivit elle-même à Méneval après son départ trahissaient le regret de ne plus avoir ses avis et conseils, l'inquiétude de son sort sur lequel on n'était pas fixé, la crainte d'avoir déplu à Napoléon en se rendant à Aix contre son avis ; en résumé, sa position bien critique et bien malheureuse. « Il me faut bien de la prudence

(1) Isabey Jean-Baptiste (1767-1855), élève de David. Peintre en miniature et portraits du cabinet de l'empereur, du roi, ordonnateur des fêtes, etc., qu'il ne faut pas confondre avec son fils Eugène moins illustre. Ce fut sans doute à ce voyage qu'il dessina la jolie lithographie à deux teintes escalier de l'hôpital (aujourd'hui mairie) publiée par Engelmann en 1818.

dans ma conduite. Il y a des moments où cela me tourne tellement la tête, que je crois que le meilleur parti que j'aurais à prendre serait de mourir. »

Les bains lui feraient du bien, si elle avait l'esprit assez tranquille. Elle avait commencé la narration de son voyage à Chamonix, mais ne l'avait poussée que jusqu'aux glaciers des Bossons ; elle en refusa l'impression par l'imprimerie particulière de Méneval. Elle écrivait aussi le 15 août : « Comment puis-je être gaie le 15 quand je suis obligée de passer cette fête si solennelle pour moi, loin des deux personnes qui me sont les plus chères. »

A partir du 17 août, elle n'avait plus avec elle que Corvisart prêt à partir, sa lectrice et les Héreau ; le 20 août, elle avait reçu des nouvelles satisfaisantes de l'Empereur qui pensait surtout beaucoup à elle et à son fils, et qui lui témoignait le désir de les recevoir l'un et l'autre. Pouvait-on croire à ce moment que ces liens d'union, encore qu'extraordinaires, seraient brisés par la politique égoïste qui les avait formés, le jour où ils ne seraient plus utiles, et que les fautes dans lesquelles Marie-Louise est tombée devraient surtout être imputées à ceux qui ont profité de sa faiblesse pour en faire un instrument de haine et de vengeances. A cet égard, je partage l'opinion de Méneval, qu'il faut réserver notre indignation aux Metternich, aux Neipperg, à tous ceux qui ont provoqué et précipité sa chute.

Le Comte de Loche, dans son *Histoire d'Aix* (*Mémoires de notre Académie*), affirme que, dès le séjour d'Aix, Marie-Louise, éprise de son chambellan, avait tout à fait abandonné son mari qu'elle trompait indignement. La correspondance de Méneval semble, au contraire, établir que les choses n'allèrent pas aussi vite, alors que Neipperg était plutôt un espion imposé qu'un courtisan assez mal vu.

Marie-Louise rassurait encore à cet égard le 3 septembre son amie qui lui avait fait quelques remarques sur le jeu du personnage, en lui écrivant que son cœur était toujours

aussi calme que lorsqu'elle l'avait quittée, « mais convenez aussi que l'objet n'est pas séduisant et qu'il n'y a pas de mérite à résister ».

L'objet, privé de l'œil droit par un coup de sabre, portait en effet un bandeau qui ne paraissait pas devoir être celui de l'amour.

Nous avons vu que l'autorité administrative s'était préoccupée de ce séjour, mais l'autorité militaire, très tard représentée seulement à la fin d'août et à la veille du départ qui devait avoir lieu vers le 5 septembre, ne tarda pas à être requise.

Le 30 août parvenait en effet d'Aix au maréchal-de-camp Songeon la lettre suivante : « Monsieur le Général, je m'adresse à vous en toute confiance à l'égard de M. Hurault, officier démissionnaire des troupes qui se sont rendus à l'île d'Elbe. Son épouse, qui est lectrice de S. A. S. Madame la duchesse de Colorno, se rend à Genève et de là à Vienne. Il désire l'accompagner dans ce voyage pour se rendre ensuite dans ses foyers en Champagne. Je vous prie, Monsieur le Général, pour que M. Hurault n'omette rien en ce qui est prescrit par le Gouvernement français de vouloir bien lui signer son passe-port pour dépasser les frontières du royaume.

« Je vous en serais infiniment reconnaissant...

« Le Lieutenant-Général Comte DE NEIPPERG (1),
*au service de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche à la suite
de Madame la Duchesse de Colorno.*

(1) Neipperg (Comte Adam Albert de), né à Salzbourg en 1771, avait été élevé en France et fit ses premières campagnes dans le service de l'Autriche en 1793 contre les troupes de la Révolution. Fut blessé au visage à la bataille de Marengo. Nommé en 1802 feld-maréchal-lieutenant, il fit les campagnes de 1805 à 1809. En 1810, ambassadeur à Stockolm, il contribua à détacher Bernadotte et obtint en Suède des succès qui l'avaient fait appeler le Bayard des Allemands. Il reprit service dans l'armée des alliés en 1813 et 1814. Sa réputation d'un des généraux les plus distingués, sa distinction, son brillant uniforme de hussard

Le lendemain, le général recevait la visite de M. et Madame Hurault (1).

Le capitaine, de passage en Savoie où il avait dû séjourner au 11^e après Wagram, était heureux de venir saluer l'ancien colonel qu'il avait connu à Palmanova dans le Frioul et pendant la campagne d'Italie. En souvenir de leurs anciennes relations de compagnons d'armes, il comptait en obtenir un service, celui de lui délivrer une pièce

hongrois, la défense de ses intérêts sur la principauté de Parme ne furent pas sans effet sur la princesse Marie-Louise qu'il avait souvent accompagnée et dont il devint le principal conseiller. Cette intimité aboutit à un mariage morganatique qui ne surprit personne après le séjour d'Aix. Après sa mort en 1828, elle lui fit élever un superbe monument ; elle en eut un fils né en 1821, le prince de Monte-Nuovo. D'après Méneval, Neipperg aurait eu pour père un Français. L'Autriche, reconnaissante de ses succès antérieurs à la conquête de Marie-Louise, lui a donné une place d'honneur sur l'arc de la paix à Milan où il remplaça Napoléon.

D'après la lettre ci-dessus et la démarche qui suit, la police royale ne pouvait ignorer la présence d'Hurault à Aix, mais la cause pouvait en être différemment interprétée.

(1) Hurault-Desorbée (Louis-Marie-Charles-Philippe), né à Reims en 1786, sorti de l'école de Fontainebleau en 1806, débuta comme lieutenant d'infanterie à Palmanova, fut nommé capitaine à Wagram et fit dans la vieille garde les campagnes de Saxe et de France en 1813. Il accompagna Napoléon à l'île d'Elbe dans la cinquième compagnie de sa garde après avoir épousé une ancienne élève d'Ecouen devenue lectrice de l'impératrice Marie-Louise qu'elle suivit en Autriche. Hurault alla rejoindre sa femme en août 1814 et ne put débarquer à Cannes comme le prétendit le duc de Feltre, mais il vint rejoindre Napoléon à Paris le 4 avril 1815, fut nommé chef de bataillon de la vieille garde et fut blessé grièvement à Waterloo. Il reprit du service en 1819, se distingua à la prise d'Alger et devint colonel au 34^e de ligne, commandeur de la Légion d'honneur et enfin promu général de brigade en 1839.

Sa femme, Elisabeth Kastner, était née à Bitche le 22 avril 1791 et avait été en 1810 une des premières femmes de chambre de l'Impératrice ou dames rouges.

militaire servant de passeport nécessaire pour sortir de France et passer la frontière par Genève pour se rendre à Vienne en Autriche. Il attestait être arrivé à Aix le 27 août et s'être présenté aussitôt chez l'Archiduchesse dont sa femme était lectrice et il produisait une cessation de paiement qui déclarait que cet officier avait quitté le service de l'île d'Elbe. Les deux époux avaient eu l'intention de se réunir pour rentrer en France, mais au moment de leur départ l'Archiduchesse, ne pouvant consentir à se séparer de sa lectrice, avait offert au mari un emploi civil dans sa maison qu'il avait accepté devant partir du 4 au 5 septembre avec Son Altesse.

Cette déclaration ne cadrerait pas précisément avec celle de la lettre de Neipperg en état d'être bien informé, mais dont on devait se défier à juste titre ; d'autre part, Songeon, qui connaissait d'ancienne date la tête ardente et entreprenante du capitaine, craignit de se compromettre et refusa poliment le service demandé. Alors ce fut le tour de Madame qui joignit ses supplications à celles de son mari. Elle intervint en charmante lectrice de Son Altesse. Les lectrices princières étant toujours charmantes si l'on en croit Madame de Genlis, bien informée déjà sous Louis XVI. Ce furent d'abord des prières tendant à émousser les motifs du refus qui pouvait ne pas paraître décisif, prières inutiles. Elle eut recours aux larmes plus propres à résoudre l'âpreté du cruel opposant qui resta endurci ; elle finit enfin par le coup théâtral de la pamoison, pour être soutenue par les bras rapprochés des deux antagonistes, sans parvenir, hélas ! à rompre l'inflexibilité romaine du héros de Saint-Sébastien.

Celui-ci raconta ensuite que ce qui l'avait déterminé avait été la réminiscence de son dernier entretien avec le Comte d'Artois, qui fut ainsi son ange gardien au moment du danger. Ne voulant rien prendre sur lui, il engagea simplement le capitaine à se rendre à Paris auprès des ministres avec deux lettres qu'il leur destinait (Dossier his-

torique à la Guerre du général Songeon). Il en rendit compte le même jour, à son chef le général Marchand, au préfet Finot, au comte Dupont, ministre de la guerre, et au comte Beugnot, ministre de la police générale. Plus tard, il apprit pendant les Cent-Jours, du capitaine Hurault, d'avoir à se tenir sur ses gardes parce que l'Empereur lui avait demandé un rapport sur sa conduite envers lui aux eaux d'Aix. Il ne semble pas que l'affaire ait eu d'autre suite, car on lui avait déjà retiré son commandement : au contraire, le comte Beugnot lui prêta plus tard assistance sans parvenir toutefois à le remettre bien en cour avec la royauté. De part et d'autre, il en resta toujours quelque chose et sa vertu ne fut point récompensée. Marie-Louise partit d'Aix le 8 septembre pour rentrer à Vienne. Méneval la retrouva le 9 à Genève avec son entourage et avec Neipperg, paraissant plus gaie que le jour où elle avait fait à l'aller sa première rencontre peu sympathique. Il apprit qu'en son absence un officier, mari de sa lectrice, M. Hurault, lui avait apporté une lettre de l'Empereur et qu'il était chargé de la conduire à l'île d'Elbe où elle était attendue, mais qu'il n'avait pu remplir sa mission, parce que, sur l'objection de Neipperg, elle en avait référé à son père et que la réponse de M. de Metternich s'y était opposée...

Que n'avait-elle, pour la décider, les encouragements de sa grand'mère, la reine de Naples Marie-Caroline, qui, autrefois ennemie acharnée de l'Empereur victorieux, avait été seule à la Cour de Vienne pour prendre la défense de l'époux désarmé vis-à-vis de sa femme et qui ne se cachait pas pour dire que, si on continuait de s'opposer à leur réunion, il fallait que l'épouse attachât les draps de son lit à sa fenêtre et s'échappât dans un déguisement. Marie-Louise écoutait avec sympathie les conseils de la vieille reine, mais elle était loin d'en avoir le tempérament.

Il se peut que Méneval ait ignoré les incidents de la tentative d'Hurault, son insuccès près de Songeon et les

mesures qui furent prises contre lui et qui allèrent jusqu'à l'ordre donné par la gendarmerie de quitter Aix pour se rendre à Paris (Archives historiques de la Guerre).

Et cependant Marie-Louise écrivait à son amie le 3 septembre, par une occasion sûre, qu'elle ne se hasardait pas quand même à écrire ce qu'elle ne voulait pas qu'on lise, parce que M. Hurault pourrait fort bien être arrêté.

Dans sa lettre suivante datée de Sécheron le 8 septembre et confiée aussi à un intermédiaire, elle avoue que l'Empereur l'avait engagée à venir le rejoindre, à faire une escapade sans personne, avec M. Hurault tout seul, et qu'ayant trouvé cela un peu fort, elle lui avait répondu franchement qu'elle ne pouvait pas venir à présent.

Etant ainsi mieux informé, je ne crois pas devoir me contenter de l'explication donnée par Méneval et admise par Henri Houssaye, qui ne fait pas intervenir le refus initial du passeport sollicité par Hurault avec l'aide inconsciente de Neipperg, refus qui dut être désagréable à celui-ci et dont Napoléon fut aussi, quoique par contre, très irrité. Elle omet aussi l'intervention ardemment suppliante de Madame Hurault et enfin les réticences à sa confidente de Marie-Louise.

Aussi, je n'hésite pas à entrevoir, dans cette scène, une tentative beaucoup plus hardie du capitaine entreprenant et audacieux, dans laquelle Songeon ne voulut pas se compromettre, en facilitant l'enlèvement de la princesse avec la connivence de sa lectrice, par son mari.

Le soin qu'il prit immédiatement par une quadruple correspondance d'aviser non seulement son chef, mais encore le préfet, le ministre de la guerre et celui de la police, d'un simple refus de sauvegarde, trahit l'importance qu'il y attachait, sans avoir été jusqu'à en préciser la cause, pour ne pas dénoncer son ancien compagnon d'armes. Avec moins de loyalisme de sa part, peut-être aurions-nous eu l'histoire romanesque d'un enlèvement pour le bon motif de la captive du Congrès échappant à Neipperg pour réunir

les deux époux à l'île d'Elbe. Qui sait ce qu'il en serait advenu contre le débarquement des Cent-Jours et ses conséquences prodigieuses, quoique néfastes, qu'on a tant reprochées à Napoléon, mais qui s'excuse par le traitement ignominieux que la Sainte-Alliance lui infligeait en violant le traité de Fontainebleau dans cette relégation inhumaine d'un père et d'un époux, dans l'infamie d'une séduction voulue pour son opprobre marital et enfin dans les menaces déjà certaines d'une déportation plus lointaine ?

Quoi qu'il en soit, dans cette affaire d'Aix au 31 août 1814, au lieu du général Songeon déjà rassis, fidèle en bon Savoyard à son serment, supposons un autre La Bédoyère, quel chapitre émouvant l'histoire aurait pu enregistrer et quels changements auraient pu survenir ! Comme militaire, nous estimons qu'on ne peut le blâmer d'avoir résolu l'incident par voie disciplinaire plutôt que par mesure de police, comme on l'a supposé. Grâce à lui, Hurault s'en tira à bon compte et ne fut pas plus tard inquiété ; mais Neipperg et Metternich purent continuer leur odieuse vengeance.

Les pièces inédites et inconnues de M. Frédéric Masson que nous apportons, sont de nature à faire tomber le reproche imputé à M^{me} de Brignole, famille très considérée en Savoie, d'avoir dénoncé l'envoyé de Napoléon et compromis sa tentative qui échoua pour d'autres causes.

Au chapitre des Cent-Jours, nous retrouverons le général Songeon requis de faire parvenir un nouveau courrier de Napoléon à Marie-Louise, tâche plus obsédante, dont il se tira moins heureusement.

(A suivre.)

Le Gérant : J. GUÉLARD.
